

La Caisse Nationale d'Économie

La société "Les Prévoyants de l'Avenir" fut fondée à Paris en 1881. Au mois de juillet 1886, son capital n'avait pas encore atteint le chiffre de \$100.000. M. A. Burdeau (ancien élève de l'École Normale supérieure, Agrégé de philosophie, Professeur à l'Université de Lyon, Ministre de la Marine, Président de la Chambre, etc.) n'en prédisait pas moins l'avenir brillant de cette société :

"Quel sera, disait-il, le nombre des Prévoyants, dans l'avenir? Etant donné les progrès accomplis, grâce à l'énergie, à la persévérance et à l'esprit de solidarité qui animent les premiers adeptes, il sera, n'en doutons pas, en 1892, de 100.000; de 300.000 en 1900; de 600.000 en 1920; de 1.000.000 en 1936; de 3 à 4 millions en 1980. L'avoir de la société sera, en 1900, de 25 millions; en 1920, de 80 millions; en 1936, de 300 millions; et en 1980, c'est-à-dire, un siècle après la fondation, de plus de DEUX MILLIARDS. Ces chiffres sont minimes, mais quels seront-ils si l'Association, ce qui est à croire, conserve sa force d'initiative? Le capital représenté pourra alors être de 3 à 4 milliards. C'est-à-dire, une force capable de réaliser en grande partie un des plus hauts problèmes sociaux, soit la lutte entre le capital aux mains du peuple, et le capital aux mains de quelques-uns." (Extrait du *Petit Lyonnais*, du 26 juillet 1886.)

Jusqu'à présent, ces prédictions ont été réalisées, comme le démontre le tableau suivant. Les Prévoyants de l'Avenir avaient: —

En janvier 1882, 1432 membres, avec 23.691 francs;

En janvier 1892, 156.000 membres, avec 7.829.906 francs;

En janvier 1902, 268.345 membres, avec 37.060.093 francs;

Au 31 mai 1904, 401.009 membres, avec 47.556.266 francs.

Sans oser espérer pour la Caisse Nationale d'Économie, qui est une société semblable, un progrès aussi rapide, nous pouvons sûrement prédire qu'elle accumulera un capital très considérable. Après moins de six années d'opérations, et bien que ses progrès aient été constamment entravés par "Les Rentes Viagères de la Franco-Canadienne", par "Le Crédit du Canada" etc., etc., elle compte au-delà de 15.000 inscriptions, avec un capital inaliénable de \$123,538,17.

La Caisse n'est rien autre chose qu'une assurance à bénéfices durant la vie, au lieu de bénéfices pour les héritiers ou représentants de l'assuré. Pour bien saisir le fonctionnement de la Caisse, il est bon de se reporter au-delà des 20 premières années. Jusqu'à cette époque, les contributions mensuelles et les intérêts auront été capitalisés chaque année. Au cours de la 21^{ème} année seulement, on commencera à distribuer parmi les membres qui auront alors 20 années de présence dans la société, les intérêts de l'année courante, et la même opération sera répétée chaque année subséquente, la part de ceux qui seront décédés ou auront discontinué leurs versements accroissant aux survivants.

Les pensionnaires, comme les autres sociétés, continuant à verser leurs contributions, le fonds social ira s'accroissant indéfiniment. La